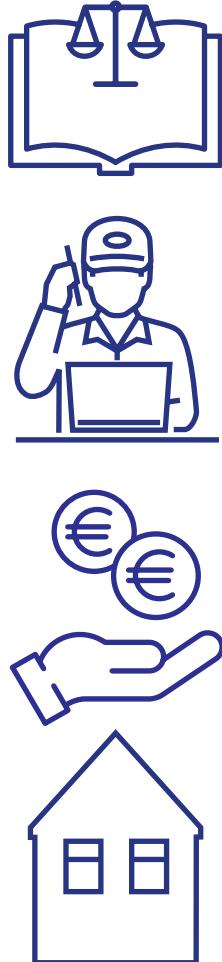


L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' EN VENDÔMOIS est un lieu d'information, de conseil et d'accompagnement pour les propriétaires et les locataires qui ont un projet de rénovation. Les informations et les conseils sont gratuits et personnalisés.

PARCOURS DU PARTICULIER



- 1 Je m'informe auprès de mon **ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' EN VENDÔMOIS** qui pourra répondre à vos interrogations concernant le droit du logement et vous orientera vers un expert **mon accompagnateur rénov'**
- 2 Je définis mon projet avec **mon accompagnateur rénov'**, opérateur agréé, dont l'expertise est nécessaire pour finaliser votre projet et porter le dossier d'aide. Il proposera :
 - un **audit** et des **scénarios de travaux**,
 - un **montage** et un **dépôt de dossier** pour le **financement**,
 - un accompagnement dans le **choix des entreprises**.
- 3 Dernière étape, je fais **réaliser les travaux** et je demande **le versement des aides**.

02 54 42 10 00
renover.pays-vendomois.org



**POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT,
UN SEUL CONTACT
ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'
EN VENDÔMOIS**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Agence
nationale
de l'habitat

Anah



L'EUROPE
s'engage

Le programme

Centre-Val de Loire

avec le FEDER



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional



Centre-Val de Loire



Le service public pour mieux
rénover mon habitat



SYNDICAT
MIXTE
— — —
DU PAYS VENDÔMOIS



L'Espace conseil France rénov' en Vendômois
est un organisme public indépendant
qui vous accompagne gratuitement
dans votre projet.

2 DISPOSITIFS



ISOLER ET RÉNOVER
VOTRE LOGEMENT...

LES AIDES DE L'ÉTAT
Ma prime rénov'
parcours accompagné,
Ma Prime
logement décent
et Locavantages
+ **LES AIDES LOCALES**



ADAPTER VOTRE
LOGEMENT POUR LES
PERSONNES ÂGÉES
OU EN SITUATION
DE HANDICAP

LES AIDES DE L'ÉTAT
Dispositif adapt'
+ **LES AIDES DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE LOIR ET CHER**

DISPOSITIFS POUR RÉNOVER ET ISOLER VOTRE LOGEMENT

Ils sont accessibles aux propriétaires et copropriétaires de logements construits depuis plus de 15 ans qu'ils l'occupent ou qu'ils le mettent en location.

Ma Prime Rénov' parcours accompagné

vise à aider la réalisation d'un bouquet de travaux de rénovation énergétique avec des aides allant de 20 % à 90 % du montant des travaux HT selon les conditions de ressources et le gain énergétique.

Ma Prime Logement décent

vise à aider les travaux lourds pour rendre le logement plus confortable ou plus sécurisé sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants.

Locavantages conditionne l'éligibilité des propriétaires bailleurs aux aides au conventionnement des loyers. Ce dispositif peut être mobilisé pour **Ma prime rénov'** et s'impose au dispositif **Ma prime logement décent** pour les propriétaires bailleurs.

DISPOSITIF ADAPT'

Ce dispositif permet d'adapter le logement pour les personnes âgées ou celles qui sont en situation d'handicap. Il doit faire l'objet d'une demande spécifique même dans le cadre de travaux de rénovation plus globaux. Ce dispositif fait l'objet d'aides complémentaires du conseil départemental. Il est accessible sous condition de ressource aux locataires du parc privé, aux propriétaires et copropriétaires qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location.

Tout au long du projet, vous êtes accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage qui vient chez vous pour faire un diagnostic de votre logement. Il regarde toutes les pièces et identifie avec vous les difficultés que vous rencontrez au quotidien. Il peut être accompagné d'un ergothérapeute dans certaines situations.

02 54 42 10 00

renover.pays-vendomois.org